

Edito de Daniel Panetto : "Du concret pour vous soutenir !"

lun 23/11/2020 - 18:32



Chère consœur, cher confrère,

Face aux trois crises successives que nous subissons depuis le printemps (confinement 1, crise Presstalis, confinement 2), je fais le maximum pour vous apporter les aides financières et pratiques dont vous avez besoin comme marchand.

La principale mesure, et la plus décisive de toutes : c'est la possibilité d'ouvrir nos magasins. Une faculté largement appliquée (près de 98% de notre réseau est ouvert et tant mieux !) et que chacun perçoit à sa juste valeur avec ce second confinement et le désarroi exprimé par tous les autres commerces de proximité... La reconnaissance de la presse comme activité essentielle aura été une mesure capitale obtenue par Culture Presse, et que beaucoup de secteurs d'activité nous envient. Il est d'ailleurs plus que temps qu'enfin la plus grande majorité des autres commerces puissent rouvrir au plus vite car nous le voyons bien, avec la baisse de fréquentation c'est tout l'écosystème économique de proximité qui est fragilisé.

Sur le plan financier, j'ai obtenu des pouvoirs publics que les seuils d'accès à certaines aides soient abaissés (pour le fonds de solidarité par exemple). Les marchands de presse sont par ailleurs tous éligibles aux dispositifs de droit commun : exonération et report de cotisations sociales, chômage partiel, dispositif d'activité partielle, PGE et prêts directs de l'Etat, loyers, aide à la numérisation...

Par ailleurs, j'ai réussi à sécuriser le versement des compléments de rémunération Presstalis du second semestre 2019 (18 millions €) et travaille à permettre le versement au plus vite de celui du premier semestre 2020 ; vous avez par ailleurs tous en principe reçu celui dû par MLP.

Enfin, l'aide exceptionnelle sectorielle (19 millions €) que nous avons négociée pour les marchands indépendants et spécialistes d'un montant de 1 500 à 3 000 € selon votre zone géographique. Sachez que je suis toujours en relation avec les services du ministère, et ne baisse pas la garde pour tenter de régler certains cas particuliers (gérants minoritaires, dirigeants salariés, SNC...).

Pour terminer et nous projeter hors de ce contexte inédit et tellement compliqué, je vous rappelle l'augmentation substantielle de l'enveloppe à la modernisation, soit un total de 24 millions € à notre disposition pour 2021 et 2022. Là aussi, j'affine avec le ministère un élargissement des dépenses éligibles, du montant pris en charge ainsi qu'une augmentation des plafonds. Je vous en reparlerai très prochainement.

Les dispositifs d'aide négociés par Culture Presse pour vous sont nombreux et les sommes conséquentes. En revanche c'est à vous de les actionner... Je vous encourage donc à vous saisir dès maintenant de toutes ces opportunités !